

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 3015

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 11

I. – Au début de l’alinéa 8, substituer à la mention :

« 4° »

la mention :

« 3° *bis* ».

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 9 à 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.